



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2020 DAE 307 - Subvention de fonctionnement (5.000 euros) à La Table des Matières (14e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

L'association La Table des Matières, située dans le 14^e arrondissement, a pour objet de favoriser l'accès à la culture pour tous et de contribuer au renforcement des liens sociaux à partir d'une activité de revente, de prêt ou de location de biens culturels d'occasion (à dominante des livres), et enfin de permettre l'embauche et l'accompagnement social, en priorité d'hommes et de femmes dits séniors, privés d'emploi, dans le cadre de cette activité.

La Table des Matières, qui dispose de sa propre boutique en pied d'immeuble, propose régulièrement des événements : un ciné-club mensuel décliné sous forme de cycle, deux projections en plein air, des expositions d'art plastiques, des expositions photographiques, des petites formes théâtrales, des lectures autour d'auteurs emblématiques, des concerts, des signatures avec des écrivains ou des essayistes et des conférences sur l'histoire de l'art.

En 2019, l'association a respecté ses objectifs tant quantitatifs (chiffre d'affaires, fréquentation) que qualitatifs (notoriété, partenariats, qualité de l'offre). Elle a constaté une hausse de la fréquentation, mieux répartie dans la journée, expliquant en partie l'augmentation de leurs ventes. Elle a poursuivi ses actions culturelles (cinéma, spectacles vivants, rencontres d'auteurs...) au cœur du 14^e arrondissement.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la boutique a dû fermer ses locaux pendant de longues semaines et cesser ses activités. Ses ressources en sont fortement impactées, du fait d'un manque à gagner lié à la ressourcerie/librairie solidaire elle-même, mais aussi lié au café associatif et à la programmation culturelle.

Compte tenu de l'intérêt et de la qualité des projets engagés par La Table des Matières, et dans le but de consolider le budget de fonctionnement pour l'année

2020 après la fermeture et les annulations des événements dus au contexte sanitaire, je vous propose de lui accorder une subvention de 5.000 euros , au titre du soutien aux commerces culturels, pour l'exercice 2020.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris